



# SNUDI-FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs  
et professeurs des écoles de l'enseignement public  
Force Ouvrière**

**ISAE pour tous : OUI !  
Garantie d'accès à la hors classe pour tous : OUI encore  
Evaluation pour tous : NON**

Depuis la création de l'ISAE, le SNUDI-FO n'a eu de cesse de revendiquer que tous les enseignants du 1<sup>er</sup> degré soient bénéficiaires de cette indemnité sans discrimination contrairement à ce qui se pratique aujourd'hui.

Dans le même temps le SNUDI-FO a immédiatement revendiqué que cette indemnité soit intégrée dans le traitement afin qu'elle soit comptabilisée pour la retraite. De plus, le SNUDI-FO a associé cette revendication à l'augmentation de la valeur du point d'indice d'au moins 8%, tant le blocage des salaires des fonctionnaires depuis 2010 est devenu insupportable.

Cependant, si le versement d'une indemnité de 1 200 € constitue un plus financier (qui ne répond cependant pas aux revendications salariales), le SNUDI-FO se refuse à s'associer au marché de dupes dans lequel certains voudraient entraîner les enseignants du 1<sup>er</sup> degré.

Demander que cette indemnité soit versée à tous les enseignants du 1<sup>er</sup> degré est tout à fait légitime. Pour autant la carotte de l'ISAE pour tous ne saurait être un prétexte à faire accepter d'autres discriminations de traitements entre collègues. C'est par exemple le cas pour le passage à la hors classe. Ainsi le SNUDI-FO dénonce le fait que depuis plusieurs années, le ministère ne respecte pas ses propres engagements d'augmentation des pourcentages de passage\*.

Pourtant, se refusant à répondre aussi sur cette question, la ministre s'apprête à poursuivre son opération d'enfumage en introduisant l'évaluation comme mode de sélection pour le passage à la hors classe sans donner aucune garantie que chaque enseignant pourra y accéder.

Elle envisage même de créer une classe exceptionnelle encore plus discriminatoire officiellement réservée à quelques-uns triés sur le volet en dehors de tous critères objectifs.

**Le SNUDI-FO combat toute forme de discrimination de rémunération entre collègues, que ce soit pour l'ISAE, le passage à la hors classe ou la création d'une classe exceptionnelle. Notre syndicat estime donc que l'action commune sur ces questions est à l'ordre du jour.**

**C'est dans cet état d'esprit qu'une délégation du SNUDI-FO a participé à la rencontre intersyndicale du 10 novembre 2016 avec le SNUipp, la CGT Educ'action et SUD Education.**

**A cette occasion, le SNUDI-FO a proposé que les syndicats présents unissent leurs efforts pour revendiquer non seulement l'ISAE pour tous mais aussi pour exiger l'abandon des projets de décret sur l'évaluation.**

**A cette étape, la FNEC FP-FO avec la CGT Educ'action et SUD Education ont décidé de s'adresser à la ministre pour exiger l'abandon de ces projet de décrets.**

**Pour l'heure, si dans plusieurs départements, les responsables du SNUipp ont fait connaître leur opposition aux projets de décrets sur l'évaluation, nationalement le SNUipp n'a pas encore donné sa position.**

Le SNUDI-FO rappelle qu'en 2012 l'opposition des syndicats d'enseignants de la FSU, de la FNEC FP FO, de la CGT et de SUD ont abouti à l'abrogation du décret châtel instaurant l'évaluation.

C'est bien l'action commune qui est à l'ordre du jour.

**C'est pourquoi le SNUDI-FO invite les personnels :**

- à prendre connaissance de la lettre à la ministre adressée conjointement par la FNEC FP-FO, la CGT Educ'action et SUD Education pour revendiquer l'abandon des projets de décrets sur l'évaluation ;
- à signer la pétition nationale pour exiger l'abandon des projets de décrets sur l'évaluation.

*Montreuil, le 17 novembre 2016*

\* Pour rappel, le taux de passage à la HC devait être porté dans le 1er degré en 2015 à 4,5 % et en 2016 à 5%. Cela n'a pas été le cas. De plus ces pourcentages restent largement inférieurs à ceux pratiqués dans le reste de la Fonction Publique (aux alentours de 15 %)